

# MERCREDIS ÉDUCATIFS DU TERRITOIRE

## TERRE LORRAINE DU LONGUYONNAIS

### (T2L)

NOUVEAU  
PORTAIL FAMILLE



INSCRIPTION  
ANNULATION  
PAIEMENT  
EN LIGNE

# ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

## DE 3-12 ANS

de Meurthe-et-Moselle

les francas

L'éducation en mouvement !

### FEDERATION D'ÉDUCATION POPULAIRE

« Éduquer pour demain : s'engager pour donner plus de sens à l'action  
éducative locale ! »

**MERCREDIS ÉDUCATIFS**

**Tranche d'âges :**

Les accueils sont destinés à tous les enfants âgés de 3 à 12 ans.

**Lieu d'accueil :**

Périscolaire Langevin Wallon  
Rue James Grunenwald  
54260 LONGUYON

**Horaires d'accueil :**

Matin sans repas : De 7h30 à 12h00  
 Matin avec repas : De 7h30 à 13h30  
 Après-midi sans repas : De 13h30 à 17h00  
 Après-midi avec repas : De 12h00 à 17h00  
 Journée avec repas : De 7h30 à 17h00  
 Journée sans repas : De 7h30 à 12h00 et 13h30 à 17h00

**Tarifcations familiales :**

<b>ACCUEILS MERCREDIS EDUCATIFS - LONGUYON</b>			<b>Demi-journée sans repas</b>	<b>Demi-journée avec repas</b>	<b>Journée sans repas</b>	<b>Journée avec repas</b>
<b>Enfants habitants et/ ou scolarisés sur la communauté de communes de la T2L</b>	<b>Ressortissants du Régime général</b>	Quotient familial <ou=800€	5,00 €	8,50 €	7,60 €	11,00 €
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	5,10 €	8,60 €	7,70 €	11,10 €
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	5,20 €	8,70 €	7,80 €	11,20 €
		Quotient familial > à 1701€	5,30 €	8,80 €	7,90 €	11,30 €
	<b>Autres Régimes</b>	Quotient familial <ou=800€	7,65 €	11,15 €	10,25 €	13,65 €
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	7,75 €	11,25 €	10,35 €	13,75 €
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	7,85 €	11,35 €	10,45 €	13,85 €
		Quotient familial > à 1701€	7,95 €	11,45 €	10,55 €	13,95 €
<b>ACCUEILS MERCREDIS EDUCATIFS - LONGUYON</b>			<b>Demi-journée sans repas</b>	<b>Demi-journée avec repas</b>	<b>Journée sans repas</b>	<b>Journée avec repas</b>
<b>Enfants habitants et scolarisés hors de la communauté de Communes de la T2L</b>	<b>Ressortissants du Régime général</b>	Quotient familial <ou=800€	7,00 €	10,50 €	9,60 €	13,00 €
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	7,10 €	10,60 €	9,70 €	13,10 €
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	7,20 €	10,70 €	9,80 €	13,20 €
		Quotient familial > à 1701€	7,30 €	10,80 €	9,90 €	13,30 €
	<b>Autres Régimes</b>	Quotient familial <ou=800€	9,65 €	13,15 €	12,25 €	15,65 €
		Quotient familial = 801 ou < ou =1300€	9,75 €	13,25 €	12,35 €	15,75 €
		Quotient familial = 1301 ou < ou =1700€	9,85 €	13,35 €	12,45 €	15,85 €
		Quotient familial > à 1701€	9,95 €	13,45 €	12,55 €	15,95 €

#### Régime Général :

- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime général des prestations familiales (dont les artisans, commerçants, professions libérales, les fonctionnaires en poste métropole et les ressortissants du régime minier) même si elles ne perçoivent pas de prestations de la CAF.
- Familles dont les deux parents sont ressortissants de régimes spéciaux, (MSA) sous réserve qu'elles ne perçoivent pas de prestations de leur propre régime et qu'elles perçoivent au moins une prestation de la CAF.

Dans tous les cas, fournir impérativement une attestation de droits CAF 2022 ou une attestation de droits CPAM où figure(nt) le ou les enfant(s) bénéficiaire(s).

#### Autres Régimes :

- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole ou de régimes spéciaux qui bénéficient de prestations familiales de leur propre régime.
- Familles dont les deux parents sont ressortissants du régime agricole ou de régimes spéciaux qui ne bénéficient d'aucune prestation (ni de leur propre régime, ni de la CAF).
- Familles dont les deux parents (ou le parent en situation d'isolement) travaillent au Luxembourg ou en Belgique et qui donc n'appartiennent pas au régime général des prestations familiales.

Cette information figure en haut de l'attestation de la CPAM : code gestion 70.

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

**Pour l'année scolaire 2022-2023, il est obligatoire de constituer un nouveau dossier d'inscription avant le 12/08/2022**

**Une fois l'inscription validée, un mail d'activation de votre compte au Portail Familles vous sera envoyé. Vous pourrez ensuite compléter les informations nécessaires et le planning de votre enfant directement en ligne.**

**Il est préconisé l'inscription annuelle ou mensuelle des enfants sur les temps d'accueil. Cependant, il peut y avoir une souplesse pour une inscription hebdomadaire sous réserve de disponibilité de places. Celle-ci doit avoir lieu le lundi de la semaine A avant 9h00 pour la semaine B.**

Nous vous invitons à venir faire les inscriptions au secrétariat du périscolaire :

- **Du 8 au 29 juillet** : les lundis, mardis, mercredis et jeudis : de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00. (sauf les jours de sorties à la journée du centre de loisirs)
- **Du 1 au 12 août** : les lundis, mardis, mercredis et jeudis : de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00. (sauf les jours de sorties à la journée du centre de loisirs)
- **Du 29 août au 1er septembre** : le lundi, mardi et mercredi : de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h00.

#### **Pour inscrire votre enfant, vous devez vous munir impérativement de :**

- Fiche d'inscription annuelle : renseignements famille et enfant inscrit
- Fiche sanitaire
- Photo d'identité + Autorisation d'utilisation des photos
- Mandat de prélèvement + RIB
- Justificatif du barème de tarifications familiales
  - Pour les allocataires CAF : L'attestation de droits (année 2022) CAF où figure(nt) le ou les enfant(s) avec indication du quotient familial.
  - Pour les non allocataires CAF : L'attestation de droits de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie où figure(nt) le ou les enfant(s) (pour justifier le régime général auquel vous appartenez) + justificatif de revenus pour le calcul du quotient familial.

#### **Sans justificatif, le tarif le plus fort sera appliqué.**

- Règlement obligatoire à l'inscription (espèces, chèques à l'ordre des Francas, virement, prélèvement, CESU).
- Règlement possible par virement ou CB directement sur le Portail Familles

**Tout dossier incomplet sera refusé et l'inscription non effectuée.**

## L'ÉQUIPE D'ENCADREMENT

L'équipe pédagogique est constituée d'une directrice, **JIRKOVSKY Yolande** en cours de formation BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport), d'animatrices en cours de formation ou diplômées BAFA (Brevet d'Aptitude à la fonction d'Animateur) ou CAP Petite Enfance (Certificat d'Aptitude Professionnelle).

### Taux d'encadrement :

- ✓ **Lors de déplacement :**
  - Minimum 1 animateur pour 10 enfants de moins de 6 ans
  - Minimum 1 animateur pour 14 enfants de 6 ans et plus
- ✓ **Sans déplacement :**
  - Minimum 1 animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans
  - Minimum 1 animateur pour 18 enfants de 6 ans ou plus

### Taux de qualification :

- 50% de titulaire BAFA
- 20 % maximum de non qualifié ou, si l'effectif d'encadrement est de 3 ou 4 personnes, 1 d'entre elles peut ne pas être qualifié

## PROGRAMME D'ACTIVITÉS ET OBJECTIFS ÉDUCATIFS

- ❖ Permettre à l'enfant de découvrir et s'approprier son environnement
- ❖ Favoriser la socialisation et permettre à l'enfant d'accéder à une certaine autonomie
- ❖ Permettre à l'enfant de développer ses capacités physiques, intellectuelles et affectives
- ❖ Permettre à l'enfant de développer son sens de la création et de l'imagination
- ❖ Favoriser la participation des enfants

**Les projets éducatifs et pédagogiques seront à la disposition des familles. Il vous suffit d'en faire la demande auprès du directeur.**

Des activités manuelles ou d'expression, des jeux collectifs, adaptés à chaque tranche d'âge, sont proposées aux enfants.

## COORDONNÉES

**Périscolaire de Longuyon :** rue James Grünewald 54260 LONGUYON

[y.jirkovsky@francas54.org](mailto:y.jirkovsky@francas54.org)

**Yolande JIRKOVSKY** (Directrice) : 03.82.39.30.34 / 06.66.55.01.07



Délégation régionale académique  
à la jeunesse, à l'engagement et aux sports



### **Les Francas de Meurthe et Moselle**

8 allée de Mondorf les Bains  
54500 VANDOEUVRE LES NANCY  
Tél : 03 83 29 37 23 – Fax : 03 83 33 11 71  
Email : [contact@francas54.org](mailto:contact@francas54.org)

Police MAE : 054MA00097

Imprimé par nos soins – Ne pas jeter sur la voie public